



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 020 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 23 avril 2009

Président

M. Rodney Weston

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 23 avril 2009

• (1115)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): La séance est ouverte.

Je tiens à remercier M. Carey Bonnell, du CCIP, le Centre canadien pour l'innovation dans les pêcheries, de se joindre à nous aujourd'hui.

Monsieur Bonnell, nous allouons généralement à nos témoins 10 minutes pour leur exposé, et ensuite nous accordons à nos membres une durée fixe pour poser leurs questions. Si vous entendez un petit bip venant de ce bout de la table, c'est le chronomètre qui nous indique que le temps est écoulé. Nous sommes tenus par certaines contraintes de temps, mais si vous entendez ce bruit, ne vous alarmez pas. De façon générale, je ne vais pas vous interrompre, mais il peut m'arriver de couper la parole à certains membres. Il s'agit en effet de respecter autant que possible les contraintes de temps.

Encore une fois, au nom du comité, je vous remercie de vous joindre à nous aujourd'hui. Je vous donne la parole sans plus tarder si vous avez un exposé à présenter. Merci.

M. Carey Bonnell (directeur général, Centre canadien pour l'innovation dans les pêches): Merci, monsieur le président.

Je veux vous remercier, ainsi que les membres du comité, de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui à relativement court préavis. C'est certainement pour moi un honneur. J'ai d'ailleurs déjà comparu devant le comité sénatorial à plusieurs reprises dans l'exercice de mes fonctions antérieures, mais c'est ma première comparution devant le Comité de la Chambre des communes. C'est un plaisir pour moi.

Au cours des 10 à 15 minutes dont je dispose, j'aimerais faire trois ou quatre choses.

J'aimerais commencer par vous présenter le centre et vous dire qui nous sommes, ce que nous faisons, quelles ont été nos réalisations, et ainsi de suite.

J'aimerais ensuite vous donner un aperçu de nos domaines d'intérêt, du genre de travail que nous effectuons au centre, en mettant l'accent sur le homard, qui est le sujet qui vous occupe.

Troisièmement, je vais vous parler un peu du travail que nous faisons dans le secteur du homard, tant sur le plan de la recherche-développement que sur celui du travail effectué dans le cadre du sommet du homard il y a 18 mois et de la table ronde sur le homard, dont je crois que vous avez déjà beaucoup entendu parler.

Enfin, et c'est peut-être l'aspect le plus important de notre point de vue, je vais vous indiquer brièvement où nous en sommes du point de vue du financement et quels en sont les effets sur nombre de nos activités, notamment dans le secteur du homard.

J'ai remis à la greffière du comité une copie du dossier de présentation que je vais passer en revue sommairement, mais je n'ai malheureusement pas eu le temps de le faire traduire étant donné le court préavis. Vous recevrez cette traduction dans un jour ou deux, mais je vais passer en revue rapidement ce dossier.

Le Centre canadien pour l'innovation dans les pêcheries a été fondé en 1989 par le Marine Institute et l'Université Memorial. Si vous y réfléchissez, 1989 et les années suivantes ont été marquées par une énorme crise dans la pêche du poisson de fond. L'idée derrière le centre était que les ressources existant dans le milieu universitaire — la plus grande citerne antiroulis du monde au Marine Institute, ainsi qu'une pléthore d'ingénieurs, de technologues et de biologistes — n'étaient pas mises à profit suffisamment pour régler les problèmes et identifier les opportunités dans le secteur de la pêche. C'était donc là l'idée. Ce que nous sommes, essentiellement, c'est...

Excusez-moi.

• (1120)

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Monsieur le président, est-ce que M. Bonnell pourrait juste ralentir un peu? Je crois que les interprètes ont du mal à suivre le rythme.

Sans vouloir vous offenser. Merci.

M. Carey Bonnell: D'accord.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Stoffer.

M. Carey Bonnell: J'ai déjà prévenu les interprètes que j'ai tendance à parler un peu vite, mais on me dit que c'est assez fréquent chez vos visiteurs venant de la côte Est.

M. Peter Stoffer: Oui, monsieur.

M. Carey Bonnell: Je vais faire de mon mieux pour ralentir.

En substance, notre organisation offre à l'industrie les services des collègues et établissements du Canada atlantique sur le plan de la recherche-développement industrielle et appliquée à la pêche. Nous sommes un organisme de recherche-développement universitaire, financé par les pouvoirs publics et axé sur l'industrie. Nous sommes une entité constituée en société distincte et nous sommes tournés vers l'industrie. Nous offrons des solutions aux problèmes de l'industrie et saisissons les opportunités nouvelles. L'objectif est de réduire les coûts et d'améliorer les revenus de l'industrie, et nous nous penchons également sur les problèmes de viabilité de l'industrie.

Au cours des 20 dernières années, le centre a financé 760 projets dans tout le Canada atlantique, pour un montant total de près de 86 millions de dollars. Cela n'englobe pas l'exploitation commerciale des résultats d'un bon nombre de ces projets de recherche-développement. Si l'on englobait l'effet multiplicateur, les résultats seraient évidemment bien plus importants.

L'utilisation de nos ressources a énormément augmenté dans les Maritimes. Nous avons élargi notre activité aux Maritimes en 2002. Nous avons ouvert un bureau à Bedford, en Nouvelle-Écosse, qui est responsable de toutes nos activités dans les Maritimes et qui a enregistré de bons résultats. Je vous en dirai quelques mots.

En gros, notre centre se veut un catalyseur de la recherche-développement. Nous avons deux ou trois fonctions principales. Évidemment, nous offrons un financement de démarrage pour les projets. L'effet multiplicateur de toutes nos initiatives est énorme, et cela représente évidemment une dimension majeure de notre organisation et de notre mandat. Nous offrons également un soutien à la gestion de projets. Nous aimons employer l'expression: « du concept au tiroir-caisse ». Nous lançons des initiatives. Nous prenons les idées au stade de la conception et les transposons dans l'océan ou dans les usines ou partout où elles doivent être concrétisées sous forme d'initiatives de recherche-développement majeures. C'est un volet important du mandat du centre.

Sur le plan de la gouvernance, le CCIP est doté d'un conseil d'administration composé de 18 membres, dont 16 proviennent de l'industrie. Les deux autres représentent nos actionnaires, soit le Marine Institute et l'Université Memorial. Je fais toujours remarquer que ce n'est pas Carey Bonnell qui guide le CCIP, c'est l'industrie qui guide le CCIP.

Notre conseil d'administration guide le centre. Ses membres représentent l'industrie de tout le Canada atlantique, et proviennent des secteurs de la pêche, de la transformation et de l'aquaculture. Nous avons également un comité exécutif, composé des présidents des divers comités consultatifs, dont le comité de la pêche, le comité de la transformation et le comité de l'aquaculture. Il est responsable des opérations au quotidien du centre, ou les facilite. Comme je l'ai indiqué, nous avons des bureaux à St John's, Terre-Neuve, et à Bedford, en Nouvelle-Écosse.

Pour vous donner une idée de notre activité au cours des six à sept dernières années, je vais utiliser comme point repère notre expansion dans les Maritimes. Nous avons élargi notre activité aux Maritimes en 2002. Nous avons obtenu 6 millions de dollars de crédits lors de la première tranche du Fonds d'innovation de l'Atlantique. C'était notre première incursion dans les Maritimes, et lorsque nous avons lancé ce programme de R-D à l'échelle de l'Atlantique, nous avons fixé un objectif de 12 millions de dollars pour la valeur des projets de R-D, si bien que l'effet de levier était en gros de deux pour un. En réalité, nous avons atteint le montant de 24 millions de dollars en projets de recherche-développement. Nous avons financé 195 projets dans toute la région atlantique.

Notre R-D dans les Maritimes a été évaluée à environ 9 millions de dollars. Nous avions un objectif de 25 p. 100 comme point de départ, sans savoir quelles seraient les attentes. Sur la R-D effectuée par le centre au cours des six dernières années, 38 p. 100 concernent la région des Maritimes, ce qui me paraît témoigner du succès du centre. J'ai récemment eu un entretien avec un expert du programme FIA, qui demandait quel était le plus grand succès du centre. J'ai dit que l'expansion vers les Maritimes, le niveau de participation, représente de loin le plus gros succès. Les problèmes qui confrontent l'industrie dans les Maritimes, comme vous le savez très bien, sont

les mêmes que ceux que rencontre l'industrie à Terre-Neuve-et-Labrador.

L'effet de levier des projets de ce programme a été de un à cinq, c'est-à-dire que pour chaque dollar contribué par le centre, cinq dollars sont venus d'autres sources. Du point de vue de nos crédits, l'industrie contribue presque 50 p. 100 du coût des projets, c'est-à-dire que pour chaque projet que nous entreprenons, près de 45 p. 100 du financement provient directement de l'industrie, sous forme de contributions en espèces et en nature. Nous reconnaissons les contributions en nature. Si un pêcheur met son navire à la disposition du centre, cela représente pour lui une opportunité commerciale perdue et mérite d'être comptabilisé.

Les coûts d'administration du centre sont extrêmement faibles et ne représentent qu'environ 10 p. 100 de notre programme d'ensemble.

Nous sommes en partenariat avec 13 universités de toute la région atlantique. Nous avons participé à un large éventail de projets de commercialisation, notamment l'expansion de l'aquaculture, par la mise en valeur de nouvelles espèces, les modifications de rentabilisation des navires, la mise au point de produits à valeur ajoutée et ainsi de suite. Des emplois à long terme et des revenus ont été créés tant dans l'industrie que dans le monde universitaire.

Vous pouvez considérer notre organisation comme un réseau industriel. Au cours des 20 dernières années, nous avons établi des partenariats avec plus de 200 organisations dans toute la région atlantique, allant d'associations et de syndicats à des particuliers et des sociétés verticalement intégrées. Elles comprennent Clearwater Fine Foods en Nouvelle-Écosse, l'Island Fisherman's Cooperative au Nouveau-Brunswick, Connors Bros. au Nouveau-Brunswick, Ocean Choice International, le syndicat FFAW à Terre-Neuve-et-Labrador, Cooke Aquaculture, et toute une série d'autres groupes dans toute la région. Nous collaborons avec toute une série de parties, depuis des propriétaires exploitants jusqu'à des sociétés multinationales intégrées verticalement. Nous ne faisons aucune distinction. Du moment qu'il s'agit d'une recherche intéressante poursuivant un objectif et menée à l'initiative de l'industrie, notre centre répond présent.

● (1125)

Comme je l'ai mentionné, notre réseau universitaire couvre 13 établissements. Aucun d'entre eux ne vous est étranger, je suppose. L'Université du Nouveau-Brunswick, l'UPEI et l'AVC; le Nova Scotia Agricultural College; l'Université Dalhousie; le Nova Scotia Community College; le Coastal Zones Research Institute au Nouveau-Brunswick; évidemment, l'Université Memorial et le Marine Institute; l'Université Acadia; Holland College; l'Université du Cap-Breton; le Huntsman Marine Science Centre; et l'Université St. Francis Xavier.

Nous avons travaillé avec tous ces établissements à un moment ou à un autre. Ils possèdent d'excellentes compétences qu'ils peuvent appliquer à l'industrie halieutique et ils les appliquent en grande partie grâce au soutien fourni par notre centre. Ce sont des ressources largement complémentaires. Nous avons également établi une sorte de modèle inter-universitaire. Lorsque différentes universités possèdent des compétences particulières, nous les avons rassemblées autour d'initiatives stratégiques couvrant la région, ce qui me paraît important.

Une particularité du centre que je vante toujours est la contribution de l'industrie. Près de 50 p. 100 des fonds que nous allouons aux projets proviennent de l'industrie. Lorsque nous avons démarré en 1989, le taux de participation de l'industrie était d'environ 14 p. 100. Cette part a augmenté au cours des 20 dernières années pour atteindre presque 50 p. 100. Cela témoigne, du moins à mon avis, de l'utilité du centre et de l'excellent travail que nous effectuons.

Je vais parler très brièvement des domaines que le centre privilégie. Nous nous considérons comme une organisation dont l'activité s'étend « de la mer à la table ». C'est une expression en vogue à l'heure actuelle, mais nous faisons cela depuis 20 ans. En gros, nous entreprenons des projets qui vont de la mise en valeur des ressources et de la pêche jusqu'à la transformation et à l'aquaculture.

Les principaux domaines sur lesquels nous nous concentrons comprennent l'amélioration de la sélectivité et la réduction des prises accessoires; les techniques ménageant les fonds marins; l'évaluation des stocks et les relevés d'espèces émergentes; la technologie sécuritaire, tellement importante; la conception des navires; le rendement du carburant; l'efficacité énergétique par l'amélioration des engins de pêche et autres conceptions; l'aide à l'industrie pour obtenir et conserver la certification de durabilité, qui est un domaine tout nouveau dans lequel l'industrie a besoin de soutien. Au niveau de la transformation, nous travaillons sur les améliorations de la qualité des produits, l'automatisation des opérations de transformation, la production à valeur ajoutée, la biotechnologie marine et la gestion des déchets. Du côté de l'aquaculture, nous faisons beaucoup de recherche sur les améliorations de productivité des espèces établies et menons plusieurs initiatives de mise en valeur d'espèces émergentes.

Au cours des quelques minutes qui me restent, j'aimerais parler un peu du travail que nous faisons sur le homard, qui est le sujet des travaux actuels de votre comité. Nous avons fait du travail du côté de la recherche-développement et également à titre d'organisme de facilitation, et je vais donc évoquer les deux.

Sur le plan de la recherche sur le homard, nous avons mené au cours des années toute une série de travaux intéressants la durabilité. Nous nous sommes notamment penchés sur les conséquences de la fixation des larves de homard, sur la dynamique de la population de homard et la mise au point de nouveaux outils pour améliorer la gestion future. Nous avons passé en revue les efforts de mise en valeur globale du homard dans toute la région atlantique.

Nous avons également réalisé des projets fructueux de conservation et mise en valeur des stocks de homard conjointement avec l'Eastport Peninsula Fishermen's Association à Terre-Neuve-et-Labrador. Cette recherche a abouti à ce qu'un pêcheur reçoive du gouverneur général un prix de pêche responsable. Nous nous sommes intéressés à des essais de fermeture de zone, au marquage en V et à toute une série d'autres choses encore. Nous étions l'un des catalyseurs de ces recherches.

Certains de nos travaux plus récents concernaient davantage le secteur de la transformation et l'efficacité. Je suis sûr que pendant votre voyage dans les Maritimes on vous aura beaucoup parlé des difficultés que connaît l'industrie, de l'impératif de mettre au point de nouveaux produits et de redéfinir et reprofiler le homard sur le marché. Nous avons effectué pas mal de travail dans ce domaine l'an dernier. Je vais évoquer quelques-uns des projets.

Nous avons travaillé sur les produits à valeur ajoutée en utilisant la technique de l'injection en collaboration avec la coopérative de Baie Sainte-Anne, au Nouveau-Brunswick. Nous avons également travaillé avec Ocean Choice PEI à l'élaboration de protocoles pour le

traitement du homard en milieu hyperbare dans la restauration. Nous avons mené et facilité ces deux projets, le partenaire académique étant l'Institut culinaire du Canada situé dans l'Île-du-Prince-Édouard. Ce dernier possède une grande expertise dans ce domaine et fait un excellent travail.

Nous avons également participé à la mise au point d'une technique de décorticage du homard pour Ocean Choice PEI. Nous avons récemment participé à des essais de viviers de homard visant à élargir les débouchés. C'était un projet mené avec un camionneur de Terre-Neuve-et-Labrador. Initialement c'était une collaboration avec le Marine Institute de Terre-Neuve qui a depuis été élargie au centre d'études du homard du CVA, lequel se penche sur les possibilités de maintenir en vie les homards plus longtemps afin d'ouvrir de nouveaux débouchés, peut-être sur la côte Ouest des États-Unis. C'est donc un travail très intéressant, là encore, qui fait appel à d'importantes études techniques.

Passant maintenant à un nouveau domaine d'intérêt du centre, nous avons été appelés plus récemment ces dernières années à jouer un rôle plus stratégique dans l'industrie. Nous sommes le courtier impartial, comme nous aimons le dire, l'intermédiaire neutre. Les gens nous considèrent comme indépendants, étant donné notre mandat et sachant que nous travaillons avec tout le monde.

Nous avons mené une série de projets au cours des trois dernières années. Nous avons organisé une conférence sur l'églefin à Yarmouth, en Nouvelle-Écosse, il y a deux ans, où l'on s'est penché sur les aspects stratégiques de la renaissance de cette ressource et la façon d'exploiter cette recherche. Nous avons fait venir des experts en marketing du monde entier pour parler de cette pêche et de la façon de la valoriser de la mer jusqu'à la table, soit depuis la pêche en mer jusqu'à la transformation et à la commercialisation.

● (1130)

Sur cette lancée, nous avons organisé en octobre 2007 un sommet du homard de l'Atlantique. Je vais vous en parler dans un instant. Cela été une grande réussite et je suis sûr que vous en aurez beaucoup entendu parler lors de vos délibérations dans les Maritimes. Ensuite, en janvier dernier, nous avons organisé une conférence internationale sur la crevette à St. John's, Terre-Neuve. Plus de 250 experts et dirigeants de l'industrie, venus de toute la région atlantique, d'Europe, des États-Unis et d'Asie, y ont pris part. Ils se sont penchés sur un certain nombre d'enjeux primordiaux que connaît le secteur international de la crevette nordique. Nous avons reçu toutes sortes de louanges pour ce travail, et cette conférence a réellement été un énorme succès qui a conduit à différentes initiatives de recherche.

Je dirai juste encore quelques mots sur le sommet du homard. Nous avons organisé un sommet du homard à l'automne 2007. Le thème en était les réalités du marché, les défis du marché et les possibilités du marché. L'objectif était d'élaborer des approches susceptibles d'optimiser la valeur de la ressource pour tous les participants à l'industrie du homard de l'Atlantique. Plus de 250 personnes ont assisté à cette conférence. Elle a été considérée comme un succès énorme et elle a débouché sur toute une série de nouvelles initiatives.

Cinq grandes conclusions ont été tirées de ce sommet. Je pense qu'il est important de les évoquer brièvement. La première est la nécessité de collaborer pour résoudre les principaux problèmes de l'industrie: durabilité, approvisionnement, flux monétaire et information commerciale. La création d'une organisation d'intervenants a été recommandée afin de travailler sur ces enjeux. La deuxième conclusion était la nécessité de gérer pour la durabilité. La troisième était qu'il fallait s'attaquer proactivement aux nouveaux défis du marché. La quatrième était la recherche de nouveaux débouchés, particulièrement en dehors des États-Unis. La cinquième était l'impératif d'améliorer le produit et d'en mettre au point de nouveaux, et c'est certainement un domaine dans lequel nous avons été assez actifs.

Pour ce qui est du suivi du sommet du homard, la création d'une organisation d'intervenants avait été recommandée afin d'avancer sur tous ces fronts. Le CCIP a été invité à jouer un rôle dominant dans cette recherche. Nous avons, à l'automne 2008, constitué une table ronde du homard qui se voulait une tribune où les intervenants pourraient élaborer et mettre en oeuvre des plans d'action conjoints visant à assurer le succès de l'industrie. Il y avait quatre objectifs clés. Le premier était de s'accorder sur les principaux défis commerciaux et les possibilités offertes au secteur. Le deuxième était de fixer des objectifs de renforcement de la compétitivité du secteur. Le troisième était de s'entendre sur des plans d'action coordonnés et le quatrième d'améliorer la rentabilité de l'industrie par le biais de l'identification et de l'exécution de changements propres à améliorer la chaîne de valeur. Cette table ronde regroupe toute l'industrie de l'Atlantique, avec aussi une représentation du Québec. Le forum est axé sur la création d'un consensus. Nous avons tenu trois réunions au cours des trois derniers mois.

Je veux conclure avec une dernière remarque concernant la table ronde.

Lors de la dernière réunion, il y a deux semaines et demie, il a été recommandé de former immédiatement un conseil de valorisation du homard qui lancerait une campagne promotionnelle générique du homard et se pencherait sur les options de certification de la durabilité de cette pêche. La deuxième recommandation était de mettre sur pied un comité directeur de la table ronde qui ferait office de conseil d'administration provisoire de l'organisation. La troisième était que la table ronde continue à servir d'organe consultatif auprès de ce conseil. Le CCIP a été invité à prendre en main cette initiative, toujours à titre d'intermédiaire neutre auprès de l'industrie. La difficulté, c'est que nous sommes aujourd'hui confrontés à la perspective de la fermeture du centre dans les semaines qui viennent. Nous étions censés avoir déjà mis en marche ce comité directeur, mais nous n'avons pu le faire parce que nous sommes trop occupés à essayer de maintenir en vie le centre.

Pour terminer, j'aimerais vous donner un bref aperçu de la situation actuelle du centre. L'an dernier, comme condition de financement par le Fonds des collectivités innovatrices de l'APECA, on nous a demandé de...

Le président: Monsieur Bonnell, je vous ai déjà laissé dépasser pas mal le temps imparti. Peut-être pourrions-nous entendre la suite à l'occasion des questions que les membres poseront.

M. Carey Bonnell: Absolument.

Le président: Pourrais-je donc vous demander de conclure?

M. Carey Bonnell: Certainement.

Nous avons achevé l'étude de viabilité opérationnelle du centre et présenté une demande de renouvellement des crédits en juin 2008. Nous avons soumis une proposition chiffrée prévoyant un soutien

provincial, fédéral, universitaire et institutionnel. En février de cette année, nous avons reçu un engagement de 400 000 \$ des quatre gouvernements provinciaux de l'Atlantique. Cette lettre conjointe a été envoyée aux trois ministres fédéraux le 17 février. Les premiers ministres de l'Atlantique ont également exprimé leur soutien au centre. Nous avons de 70 à 80 lettres de soutien de l'industrie et du monde universitaire, et nous avons même reçu récemment des lettres de soutien de députés conservateurs, libéraux et néo-démocrates. Malheureusement, le soutien provincial qui nous a été promis est conditionnel à des engagements fédéraux de la part de l'APECA et du ministère des Pêches et des Océans. Malheureusement, nous avons reçu le 3 mars de cette année une lettre de rejet de l'APECA, suivie d'une deuxième lettre de rejet le 2 avril de cette année.

Je ferai une dernière remarque, monsieur le président. Vous êtes nombreux à vous être intéressés d'assez près à l'industrie de la pêche ces dernières années, et je vous demande autour de quel autre enjeu vous auriez un soutien unanime de la part des pêcheurs, des transformateurs, des aquaculteurs, des gouvernements provinciaux et des experts de l'industrie. Cet enjeu est le Centre canadien pour l'innovation dans les pêcheries. Je pense que vous ne trouverez nulle part une telle unanimité, étant donné l'acrimonie qui règne dans ce secteur. Je pense que cela témoigne de l'impératif de maintenir ce centre.

Merci beaucoup.

● (1135)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bonnell.

Monsieur Byrne.

L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.): Merci beaucoup à nos témoins. Votre exposé a été plutôt fouillé, mais il valait la peine de l'écouter. Certains témoins nous disent des choses qui, très franchement, ne valent pas la peine d'être écoutées.

Nous avons recueilli des renseignements au cours de notre étude. Il y a un soutien quasi unanime. Tous ceux avec qui le comité s'est entretenu et qui ont parlé du rôle du CCIP à l'égard de la pêche du homard ont exprimé un grand soutien au centre. Je leur ai demandé si cela les gênait que le centre, qui a ses racines à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, se mêle de questions concernant le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et potentiellement le Québec et d'autres lieux. Tous les intervenants se sont déclarés complètement en faveur de ce rôle. De fait, monsieur Bonnell, ils nous ont dit que c'est la première fois que les acteurs de tout l'Atlantique se sont rassemblés et que c'était très utile.

Pourriez-vous décrire pour le comité certaines des recommandations? Je sais, par exemple, que depuis les plus grosses organisations de pêche du Canada atlantique et l'Union des pêcheurs des Maritimes, jusqu'aux comités de pêcheurs de différentes localités, tout le monde appuie l'initiative sur le homard du CCIP.

Pourriez-vous nous décrire plus en détail la relation établie par le CCIP avec les organisations de pêcheurs?

M. Carey Bonnell: Absolument. Nous avons été contactés initialement, il y a deux ans, par le Conseil canadien des pêches aux fins de cette initiative particulière, sachant que nous avions organisé d'autres rencontres récemment. Le conseil nous a dit qu'il ne pouvait prendre la tête de cette initiative, qu'il lui fallait quelqu'un d'indépendant, vu les rivalités dans l'industrie. Nous avons immédiatement mis en jeu les organismes provinciaux, identifié les principaux groupements de pêcheurs, les transformateurs et négociants de homards vivants de toute la région atlantique qui seraient susceptibles de participer à une telle initiative. Nous les avons rassemblés autour de la table. Nous avons facilité tout le processus.

Je devrais mentionner que le secteur de la pêche et le gouvernement du Québec ont aussi participé activement à ce travail.

Nous visions un consensus. Notre point focal était la recherche d'un consensus et d'une approche impulsée par l'industrie. C'est réellement un concept simple. C'est pourquoi, au cours de vos déplacements dans la région des Maritimes, vous avez entendu ces opinions concernant notre centre. C'est parce qu'ils nous font confiance, parce que nous sommes une organisation digne de confiance. Nous avons à la table Clearwater qui discutait avec les Ashton Spinneys de ce monde, avec les Craig Averys de ce monde. Les gens s'entendaient et se mettaient d'accord sur des questions clés. Si vous regardez les recommandations issues de la table ronde, elles portent concrètement sur des propositions de développement du marché que tout le monde peut accepter et des idées pour avancer relativement à des aspects tels que la certification de durabilité auxquels nous pouvons collectivement tous souscrire.

Oui, le soutien est là pour cette raison même. Le processus a été ouvert et transparent.

L'hon. Gerry Byrne: Je crois savoir que les porte-parole de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique ont dit que votre organisation n'est pas nécessaire, que les organisations de pêcheurs et entreprises de pêche collaborent maintenant très bien entre elles. Il n'y a plus de besoin d'un réseau ou mécanisme directeur pour conduire cette recherche.

Permettez-moi de vous donner un exemple. On a annoncé récemment la création d'une grande installation d'aquaculture sur la côte sud de Terre-Neuve, que le gouvernement a vantée comme étant une initiative majeure qui allait faire avancer la cause de l'aquaculture sur la côte sud. Qui a préparé cette demande? Pouvez-vous nous dire s'il existe une autre organisation vers laquelle les pêcheurs et transformateurs de poisson pourraient se tourner et qui feraient le même travail que vous?

M. Carey Bonnell: La réponse brève est non. Il n'existe pas d'autre organisation qui fasse le même genre de travail que nous.

Pour ce qui est des annonces récentes concernant l'aquaculture de la morue, il faut signaler — et je l'ai déjà indiqué — qu'une bonne partie de la recherche initiale sur l'aquaculture de la morue à Terre-Neuve-et-Labrador a été le fait du Centre canadien pour l'innovation dans les pêcheries, et ce dès notre première année d'existence, en 1989. De fait, c'est le CCIP qui a dressé le plan d'entreprise lancé en 2004 et qui a conduit, en majeure partie, à l'annonce d'il y a quelques mois. Nous avons engagé un expert de l'école de commerce de l'Université Memorial. Nous avons conduit cette recherche avec la province de Terre-Neuve-et-Labrador et avec l'industrie. Donc, l'annonce qui a été faite il y a deux semaines a certainement été rendue possible, et cette recherche et cet engagement ont été accélérés grâce à la recherche-développement de pointe effectuée par

le Centre canadien pour l'innovation dans les pêcheries. Cela ne fait aucun doute. Nul ne peut le contester.

• (1140)

L'hon. Gerry Byrne: J'ai entendu dire que le CCIP n'aurait présenté de demande à aucun organisme de financement. Cette allégation est-elle fondée?

M. Carey Bonnell: Non, absolument pas. Au contraire, nous avons soumis une demande à l'APECA en juin 2008. Elle a été présentée officiellement aux hauts fonctionnaires de l'APECA à Terre-Neuve-et-Labrador. J'en ai ici une copie, ainsi que de l'échange de correspondance, et je peux les déposer si nécessaire. C'est dans le dossier. C'est officiel. La demande a été présentée à l'APECA, au ministère des Pêches et des Océans ainsi qu'aux quatre organismes provinciaux.

L'hon. Gerry Byrne: L'autre affirmation que j'ai entendue est que les initiatives du CCIP ne seraient guère suivies. J'ai entendu des fonctionnaires dire que la proposition du CCIP de créer ce réseau d'intervenants du secteur de la pêche en vue de promouvoir l'innovation et faire de la R-D a été mal accueillie. Or, le comité lui-même a entendu maints témoignages indiquant le contraire.

Pourriez-vous indiquer au comité une cause ou une raison pour laquelle le CCIP se voit refuser aujourd'hui le financement? Avez-vous des informations à nous soumettre?

M. Carey Bonnell: Nous-mêmes nous interrogeons à ce sujet. On ne nous a fait part d'aucune raison pouvant être qualifiée de crédible pour ne pas maintenir le centre. Pour ce qui est des propos tenus récemment disant que le centre a perdu son utilité, eh bien, rien ne pourrait être plus loin de la vérité; les quelque 60 à 70 ou 70 à 80 lettres de soutien de l'industrie prouvent le contraire. Le soutien des provinces atlantiques prouve le contraire. Le centre jouit d'un large soutien.

Il faut bien noter aussi que l'on nous a comparés au Fonds d'innovation de l'Atlantique, qui serait susceptible de remplacer le CCIP. Le FIA est un excellent programme, mais il se concentre sur la recherche multidisciplinaire à grande échelle dans un objectif de commercialisation. C'est un projet de millions de dollars. Ainsi, les quelque 60 millions de dollars de R-D mentionnés ont financé de 10 à 15 projets. Et ce sont de bons projets, je ne le nie pas. Mais nous-mêmes prenons 1 million de dollars, lui appliquons un facteur multiplicateur de un à cinq, et finançons de 50 à 70 projets chaque année. Ce dont l'industrie a besoin souvent, c'est de projets à court terme qui règlent des problèmes immédiats de l'industrie ou identifient de nouvelles possibilités — généralement des projets de moins de 200 000 \$ à 300 000 \$. Ces gens-là n'ont pas les ressources ni d'intérêt à entreprendre ces initiatives à grande échelle. Certains groupes le peuvent, et c'est excellent, mais cela n'enlève rien à l'utilité de notre centre. Sans nous, il y aura un vide. Il n'existe pas d'autre organisation qui puisse combler ce vide en l'absence du centre.

L'hon. Gerry Byrne: D'après les renseignements que vous nous avez apportés aujourd'hui, ainsi que ceux donnés par les témoins lors de nos audiences, j'ai remis à la greffière du comité l'avis de motion suivant, dont le comité va délibérer ultérieurement:

Qu'il soit fait rapport à la Chambre de ce qui suit dans les plus brefs délais:

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité permanent des pêches et des océans recommande que le gouvernement rétablisse intégralement le financement du Centre canadien pour l'innovation dans les pêches afin que cet organisme et ses partenaires soient en mesure de poursuivre leur mission qui est de mettre à la disposition de l'industrie de la pêche les spécialistes les plus nombreux et les mieux outillés au pays en matière de sciences et de technologie halieutiques, afin d'assurer la compétitivité et la durabilité à long terme de cette industrie.

Monsieur Bonnell, j'espère que tous les membres du comité vont appuyer à l'unanimité cette motion lorsqu'elle sera soumise au vote dans les jours qui viennent.

Vous avez fait un excellent travail. Le secteur du homard apprécie certainement d'avoir aujourd'hui une organisation qui puisse créer un réseau rassemblant tous ces acteurs; il n'avait pas cela auparavant. Non seulement avez-vous créé ce réseau, mais vous avez déjà commencé à produire des résultats à l'intérieur du réseau lui-même. J'espère donc certainement que vous recueillerez un soutien unanime.

Enfin, sur un dernier point, est-ce que des gouvernements provinciaux autres que celui de Terre-Neuve-et-Labrador sont venus à la table avec des contributions financières au CCIP?

M. Carey Bonnell: Oui, nous avons reçu plus de 400 000 \$ d'engagements de la part des provinces de l'Atlantique. Cela comprend, approximativement, 140 000 \$ ou 150 000 \$ des provinces Maritimes combinées. C'est une contribution majeure.

L'hon. Gerry Byrne: Est-ce que d'autres députés vous ont écrit, à vous ou à quelqu'un d'autre que vous connaissez, pour exprimer leur soutien au CCIP? Si oui, qui sont-ils?

M. Carey Bonnell: Nous avons des lettres de soutien, de vous évidemment, et d'autres députés de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons une lettre de soutien de M. Peter Stoffer. Nous avons aussi une lettre de soutien du député Gerald Keddy, de la Nouvelle-Écosse. Il y a donc un soutien.

Le dernier aspect que j'aimerais souligner, c'est qu'il ne s'agit pas ici d'une affaire politique. Le centre a été soutenu pendant 20 ans par des conservateurs, des libéraux et des néo-démocrates. Cela a toujours été le cas. Il fait de la bonne recherche, et nous ne sommes pas là pour critiquer le gouvernement fédéral. Nous ne sommes pas là pour critiquer l'APECA. Ce que nous demandons, c'est une nouvelle réflexion objective sur l'intérêt de maintenir ce centre, rien de plus, rien de moins. L'effet multiplicateur appliqué par le centre à une subvention de 1 million de dollars est une bonne chose, et il n'y a personne qui puisse combler ce vide.

Voilà donc l'argument essentiel que je fais valoir. Le centre jouit d'un large soutien. Et je dirais que, parmi ceux à qui nous avons parlé, tout le monde sauf l'APECA pour le moment est en faveur du maintien de ce centre. C'est un appui très fort.

• (1145)

L'hon. Gerry Byrne: Je n'aurais pu mieux le dire.

Y a-t-il des questions?

M. Scott Andrews (Avalon, Lib.): Combien de temps nous reste-t-il?

Le président: Dix secondes.

M. Scott Andrews: Dix secondes. D'accord, j'ai une question.

Lorsqu'on regarde les contributions de vos partenaires au fil des ans et considère la difficulté d'amener l'industrie halieutique à soutenir une organisation quelconque, au cours de votre premier mandat, l'industrie a contribué 15 p. 100. Lors de votre deuxième mandat, sa contribution est passée à 30 ou 35 p. 100, et aujourd'hui,

l'industrie halieutique contribue de sa poche plus de 45 p. 100 au budget du centre.

Pourriez-vous nous parler de la difficulté à amener l'industrie de la pêche à adhérer à quoi que ce soit? Il n'est pas facile d'amener l'industrie de la pêche à adhérer à un concept quelconque.

M. Carey Bonnell: Nous avons cette contribution parce que nous en faisons une condition, lorsque l'industrie nous soumet un concept — et il faut voir la chose dans ce contexte. Nos agents de liaison avec l'industrie sont les cerveaux derrière notre centre. Ils passent beaucoup de temps sur le terrain. Lorsqu'ils s'assoient avec des acteurs de l'industrie, des pêcheurs de St. Mary's Bay ou ailleurs, ils ont derrière eux tout le savoir de la collectivité universitaire du Canada atlantique. Lorsque ces idées sont formulées, et qu'elles sont intéressantes, nous imposons une condition primordiale à ce client de l'industrie, à savoir qu'il doit contribuer au projet, en espèces et en nature. Dans ces conditions, il s'approprie le projet.

Nous voyons de plus en plus... Nous avons des projets maintenant où un client industriel contribue 25 000 \$, 30 000 \$ ou 40 000 \$ en espèces à un projet, ce qui était presque inouï il y a une dizaine d'années. Je pense que cela témoigne de l'effet multiplicateur que nous appliquons à ces fonds et de notre capacité à amener l'industrie à la table. Si vous considérez d'autres initiatives dans le cadre d'autres programmes, cet effet multiplicateur est absent. Nous en sommes très fiers et nous mettons donc l'accent sur cette contribution à l'occasion de chaque initiative que nous prenons.

Le président: Merci, monsieur Bonnell.

Monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour. Je représente le Bloc québécois, avec mon collègue Yvon Lévesque. Ma circonscription est Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Il serait peut-être bon de vous informer que le Bloc québécois, comme membre du Comité permanent des pêches et des océans, s'intéresse beaucoup aux dossiers qui touchent les pêches. Je n'ai pas été informé de votre situation, c'est la première fois que j'en prends connaissance.

Nous vivons actuellement le même problème par rapport à un autre dossier, celui de Développement économique Canada pour les régions du Québec. Le financement des organismes voués au développement économique ou à la recherche a été remis en question. Heureusement, grâce à différentes interventions du Québec dans ce dossier, on a réussi à faire changer quelque peu l'opinion ou la façon de faire du gouvernement. Finalement, on est revenu sur la décision de mettre fin au financement de ces organismes. Je ne vous dis pas que la bataille est complètement terminée, mais je constate que ce problème fait des petits. Autrement dit, on revoit la même façon de faire dans d'autres circonstances.

Pour m'aider à bien vous défendre, j'aimerais mieux connaître votre organisme. Si je ne vous connais pas, ça ne donne pas grand-chose.

À combien s'élève votre financement annuel? Combien de personnes travaillent avec vous? Vous dites recevoir du financement d'autres sources. De quel montant ou pourcentage est ce financement? D'après ce que je comprends, vous couvrez plusieurs provinces. Avez-vous des bureaux un peu partout sur le territoire? Avez-vous des bureaux uniquement à Saint-Jean, Terre-Neuve? Comment vous y prenez-vous pour couvrir ce grand territoire?

• (1150)

[Traduction]

M. Carey Bonnell: Merci beaucoup.

Il y a là plusieurs questions. Premièrement, nous avons deux bureaux. Nous en avons un à St. John's, Terre-Neuve, où travaillent normalement deux agents de liaison avec l'industrie, moi-même et un adjoint exécutif et une secrétaire. Ce bureau compte donc cinq personnes. Nous avons un bureau auxiliaire à Bedford, en Nouvelle-Écosse, où nous avons un agent de liaison avec l'industrie. Ce monsieur est responsable de tous nos efforts en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et dans l'Île-du-Prince-Édouard. Tout le travail administratif se fait à St. John's, évidemment, afin d'alléger son fardeau.

En ce qui concerne l'élargissement de nos activités, nous avons eu quelques discussions préliminaires avec le gouvernement du Québec au cours desquelles nous avons exploré les options d'ouverture du centre vers le Québec. J'en ai parlé brièvement avec le ministre Lessard et ses collaborateurs. Nous avons également noué des contacts avec l'industrie de la Colombie-Britannique qui est très favorable à l'élargissement de notre mandat à la côte Ouest, que nous aimerions explorer aussi, ainsi qu'à l'Arctique oriental. J'ai vécu et travaillé au Nunavut pendant quelque temps et nous avons eu quelques discussions. Il se manifeste un intérêt à donner à ce centre une envergure nationale.

Nous avons eu quelques activités déjà au Québec. Le secteur halieutique et le gouvernement québécois ont collaboré avec nous à l'initiative du homard et à la table ronde du homard. Nous avons organisé un atelier sur le crabe des neiges à Moncton l'an dernier et l'industrie québécoise y a participé activement, ainsi que quelques fonctionnaires du Québec. Nous avions d'ailleurs soumis une proposition à l'APECA il y a trois ans par l'intermédiaire du Fonds d'innovation de l'Atlantique. Nous voulions élargir notre mandat — 50 p. 100 de notre R-D se feraient dans les Maritimes, et nous allions ouvrir un bureau bilingue à Moncton. Nous espérions que ce serait là un catalyseur de l'ouverture vers le Québec. Évidemment, cela n'a pas encore pu se faire. Nous pensons qu'il nous faut solidifier notre base dans le Canada atlantique avant de pouvoir étendre notre activité à d'autres régions. Mais le centre aimerait beaucoup procéder à cet élargissement car l'industrie y est généralement favorable. Ceux qui nous ont été présentés ces dernières années voient un grand intérêt à ce que ce travail soit prolongé en dehors de la région atlantique.

Je ne sais pas si cela répond à votre question.

[Français]

M. Raynald Blais: Pas complètement. Vous n'avez pas parlé de votre financement.

[Traduction]

M. Carey Bonnell: Notre proposition actuelle à l'APECA et à d'autres organismes prévoit un budget total d'environ 1,9 million de dollars par an. Nous avons obtenu plus de 400 000 \$ des provinces atlantiques. Nous avons aussi un soutien institutionnel sous forme de réduction des frais généraux venant du monde universitaire, à

hauteur d'environ 171 000 \$. Ce soutien est là. Ce que nous n'avons pas, c'est le million de dollars demandé à l'APECA, ainsi que les 300 000 \$ demandés au ministère des Pêches et des Océans. Nous demandons donc 1,3 million de dollars au gouvernement fédéral.

Je devrais mentionner aussi que nous avons proposé un mandat de cinq ans pour le centre. Nous avons connu des difficultés au cours des deux ou trois dernières années parce que nous ne disposions que d'un financement de courte durée. Malheureusement, j'ai dû me faire lobbyiste à bien des égards. Je consacre beaucoup trop de temps à cela — et malheureusement, pour le moment, sans succès.

Vous avez évoqué brièvement le travail fait au Québec et l'évolution de l'opinion qui y est intervenue à certains égards. Peut-être certaines de ces personnes pourraient-elles nous donner un coup de main, car nous avons certainement quelque difficulté à promouvoir notre cause.

[Français]

M. Raynald Blais: Il y a les budgets de fonctionnement et les budgets consacrés aux projets. Ces derniers permettent d'embaucher d'autres personnes ou de réaliser certains projets.

Quel impact auront cette année les réponses que vous obtenez de l'APECA sur votre budget de fonctionnement ou sur celui affecté aux projets?

[Traduction]

M. Carey Bonnell: C'est une excellente question.

Cela aura une très forte incidence car le financement provincial qui a été promis est conditionnel aux fonds fédéraux. Intervient, bien sûr, le facteur multiplicateur. Nous avons obtenu le gros des fonds requis pour nos opérations, soit environ 500 000 \$ à 600 000 \$. Si nous incluons notre participation au comité consultatif, cela se chiffre à environ 600 000 \$. Nos dépenses d'exploitation directes sont d'environ 500 000 \$. Nous avons une demande de 1,3 million de dollars pour des projets, l'idée étant de nous en servir comme levier selon un ratio de cinq ou six pour un. Sans cet engagement, il n'y a pas d'engagement provincial. En l'absence de l'engagement fédéral, le centre ne sera plus. Voilà à quoi nous nous trouvons à l'heure actuelle confrontés en tant qu'organisation.

Le président: Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, monsieur, d'être venu aujourd'hui et de nous aider à un peu mieux comprendre votre organisation.

Avez-vous eu l'occasion, personnellement, de rencontrer M. Ashfield, le ministre de l'APECA?

• (1155)

M. Carey Bonnell: Je me suis entretenu et avec le ministre Ashfield et avec le ministre Shea, en février, je pense. J'ai eu ce que j'appellerais de bonnes discussions. Je leur ai fait visiter le centre, leur ai expliqué qui nous sommes, ce que nous faisons, l'importance de notre travail, soulignant qu'en l'absence d'un appui fédéral, le centre ne sera plus. La rencontre a été cordiale. La discussion a été bonne. Je pense que le ministre Ashfield a convenu du succès et du mérite du centre et il a dit qu'il réfléchirait à la question et prendrait une décision dans les semaines à venir.

Malheureusement, la décision a été prise, mais elle n'a pas été celle que nous espérions.

M. Peter Stoffer: Merci. J'ai entendu dire en privé que d'aucuns au sein de l'administration du MPO pensent que le CCRH pourrait faire une partie du travail que vous effectuez. Pourriez-vous nous expliquer à cet égard la différence entre votre organisation et le CCRH? Je sais que le CCRH est composé de pêcheurs et d'autres organisations du genre. Expliquez-nous la différence entre les deux.

M. Carey Bonnell: Je suppose que son mandat est largement consultatif. Il n'effectue pas de recherche ni n'en finance. Il a été déclaré par le ministre Ashfield aussi récemment qu'hier soir à la Chambre des communes que le CCIP ne fait pas de recherche. Cela est vrai, mais nous sommes un catalyseur pour la recherche. Sans ce catalyseur, la recherche ne se fait pas. L'on ne peut pas dire que d'autres sources de financement combleront le vide, car ce n'est pas vrai.

Nous avons entrepris entre 60 à 70 projets au cours de la dernière année. Certains d'entre eux vont se poursuivre, sans doute à un niveau moindre, mais il y a toute une gamme de projets pluriannuels dans lesquels nous sommes engagés et qui vont être abandonnés. Nous en constatons déjà les effets en ce qui concerne les projets de printemps pour l'actuelle campagne sur le terrain. Ces projets ne vont tout simplement pas être menés, le centre ne disposant pas soit des fonds de levier soit des ressources nécessaires à l'appui de ces projets.

M. Peter Stoffer: Depuis combien de temps travaillez-vous pour l'organisation?

M. Carey Bonnell: Cela fera quatre ans ce mois-ci que je travaille au centre. J'y ai travaillé comme agent de liaison avec l'industrie pendant les deux premières années, et j'en suis le directeur général depuis deux ans.

M. Peter Stoffer: Vous avez eu l'occasion de beaucoup voyager dans le Canada atlantique.

M. Carey Bonnell: L'une de mes priorités en tant que directeur général — et c'était le cas même avant — était de bâtir des relations dans les Maritimes, car nous voulions bouger en ce sens et établir... Notre agent de liaison avec l'industrie, Andy Chapman, et moi-même avons passé énormément de temps à sillonner la région.

M. Peter Stoffer: Je vous demande de réfléchir très sérieusement à votre réponse à ma question suivante; elle est très importante.

Pendant notre séjour à Yarmouth, deux des plus braves dames de l'industrie, Norma Richardson et Nellie Baker — sans provocation de ma part et sans qu'on leur ait posé de question suggestive —, nous ont dit sans ambages que les meilleurs homards du Canada proviennent de la côte est de la Nouvelle-Écosse.

En tant qu'organisation qui compte un groupe de coordination, pouvez-vous confirmer si la chose est vraie?

M. Carey Bonnell: Puis-je invoquer le cinquième amendement là-dessus?

M. Peter Stoffer: J'aimerais simplement vérifier ce que nous avons entendu.

Allez-y.

M. Carey Bonnell: J'ai eu d'excellentes relations avec Nellie et Norma dans le cadre de la table ronde sur le homard. Je fais toujours du battage au sujet de la table ronde, car elle m'offre cette rare expérience de réunir dans une même salle un groupe très vaste et très diversifié. Lors de la dernière rencontre, j'ai souligné que l'acrimonie y était chose rare.

Les gens voient la nécessité et le mérite de ce travail et le rôle que nous jouons, et ils sont productifs dans leurs discussions. Toute

critique à l'endroit d'un pêcheur versus un transformateur ou un expéditeur de homards vivants est très productive; il s'agit d'un échange formidable. À mon avis — et ne me croyez pas sur parole, mais consultez Norma, Nellie et les autres membres —, ce processus doit être maintenu. Le travail est formidable, et c'est sans doute la première fois dans l'histoire de l'industrie du homard de l'Atlantique qu'il y a un tel rassemblement autour des ressources et des intérêts. C'est une chose formidable.

M. Peter Stoffer: Monsieur le président, veuillez noter, je vous prie, que le témoin n'a pas répondu à la question.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Stoffer.

Monsieur Kamp.

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous suis reconnaissant d'être venu, monsieur Bonnell, afin de nous aider à comprendre cette question. Je suis certain que vous conviendrez avec moi que le propre d'un gouvernement est de faire des choix. Nous sommes ici pour comprendre le choix qu'a fait le gouvernement en l'espèce et entendre votre perspective en la matière. Il nous faut, pour comprendre cela, avoir la meilleure connaissance possible du CCIP. Je vous prierais de n'interpréter aucun de nos propos comme une remise en question du bon travail auquel le CCIP s'est consacré au cours des 20 dernières années environ.

M. Blais vous a, je pense, interrogé là-dessus, mais je n'ai pas entendu toute la réponse quant à la façon dont fonctionne votre organisation sans but lucratif. J'ai entendu parler d'un agent de liaison avec l'industrie, et je pense avoir entendu un chiffre concernant les frais généraux administratifs, etc. Pourriez-vous me parler de vos employés? Nous avons entendu parler de votre conseil d'administration, etc., mais combien de personnes au CCIP touchent véritablement un salaire? Que font-elles, quels sont leurs titres et qualités, etc.?

● (1200)

M. Carey Bonnell: En temps normal, il y aurait deux agents à notre bureau de St. John's. Nous n'en sommes plus qu'à un seul depuis un an ou deux. Nous avons connu des difficultés financières au cours des deux dernières années et fonctionnons avec un bien maigre budget.

En situation normale, cependant, le centre aurait deux agents de liaison avec l'industrie. L'un s'occuperait du secteur de la pêche et l'autre du secteur de la transformation et de l'aquaculture à St. John's, et il y en aurait un autre à Bedford, en Nouvelle-Écosse, ce qui donnerait trois agents de liaison avec l'industrie, moi, en ma qualité de directeur général, un adjoint exécutif et une secrétaire. Voilà quel serait notre effectif.

En règle générale, quiconque travaille pour le centre, en tout cas dans le domaine de la liaison avec l'industrie, doit avoir de solides connaissances et antécédents dans l'industrie, car nous sommes — je le répète trop souvent, mais il y a une raison à cela — une organisation axée sur l'industrie. Nous voulons avoir des agents de liaison avec l'industrie qui puissent traiter avec l'industrie, qui sachent comment travailler avec elle, mais qui aient également une très bonne connaissance du milieu universitaire, et qui soient en mesure de faire le lien entre les différentes compétences existant de part et d'autre, et ce en temps opportun.

Voilà quel est notre contingent pour ce qui est de notre structure et de notre organisation opérationnelles.

M. Randy Kamp: Aucune de ces personnes n'est biologiste ou universitaire, ni n'apporte ce genre de...

Vous avez souligné que vous êtes des « catalyseurs » et ainsi de suite. En quoi les employés du CCIP sont-ils des catalyseurs? De quelle manière les agents de liaison avec l'industrie assurent-ils ce rôle de catalyseur dont vous faites état?

M. Carey Bonnell: Nos ALI peuvent, à l'occasion, être des biologistes. Nous avons eu des agents de liaison avec l'industrie qui avaient des antécédents en biologie. Ce n'est pas chose rare. Dans certains cas, il peut s'agir d'universitaires. Mais il leur faut avoir de solides compétences fondées sur une bonne connaissance de l'industrie et une expérience de travail avec l'industrie.

De manière générale, voici comment cela fonctionne. Supposons qu'un client de l'industrie ou qu'un individu a un problème ou des difficultés quant à l'efficacité de son navire et est en train d'envisager la construction d'une nouvelle étrave à bulbe. Il appellera l'agent de liaison avec l'industrie, du fait de connaître le centre, et dira « Écoutez, voici quel est mon problème. Connaissez-vous quelqu'un qui puisse m'aider avec cela? Y a-t-il du financement disponible pour ce que j'ai en tête? » L'ALI se rendra sur place, examinera la situation et dira « Oui, nous avons un ingénieur à l'Université Memorial qui a beaucoup d'expérience dans le domaine; allons nous entretenir avec lui ». Puis il reviendra, communiquera avec le chercheur universitaire et assoira les deux personnes ensemble pour discuter de la question. Si un projet se dessine, alors l'ALI facilitera l'élaboration de la proposition par le chercheur universitaire principal. Il s'adressera aux CNRC/PARI du monde, ainsi qu'aux agences provinciales, et cherchera à obtenir un financement; il mettra en place la proposition, assurera le lancement du projet, l'encadrera de manière à veiller à ce que toutes les échéances soient respectées et à ce que les résultats attendus soient livrés, veillera à ce que la reddition de comptes soit assurée, car c'est là encore une considération importante, puis il fera tout le travail de suivi requis.

C'est donc lui qui sera le catalyseur pour le tout. Sans lui, le travail ne se fera pas. Je défendrai cette position devant n'importe qui. Une partie du projet se fera, mais pas le tout. La raison essentielle à cela est que l'industrie est occupée. Elle n'a pas le temps de courir avec le ballon. Dans bien des cas, elle ne saura pas où courir avec.

Dans le milieu universitaire, c'est à la recherche que les gens se consacrent. Pour un universitaire, le temps passé à discuter avec l'industrie et à essayer de susciter des projets est du temps qu'il ne peut plus consacrer à la recherche. C'est du temps dont il ne dispose généralement pas.

Le rôle de catalyseur est essentiel, mais n'oubliez pas non plus le rôle sur le plan du financement. Il n'existe pas beaucoup d'autres agences qui financent le développement des pêcheries. Le ministère des Pêches et des Océans ne s'en occupe plus, pas du côté développement.

J'espère que cela vous aide à mieux comprendre.

M. Randy Kamp: Merci.

Tout gouvernement responsable doit, bien sûr, sans cesse examiner les programmes pour déterminer s'ils ont toujours un rôle valable à jouer. Il arrive que le monde change. Dans le cas qui nous occupe, est-il possible que le monde ait changé, qu'en 1989, lorsque le centre a vu le jour, il y avait très peu d'interaction entre l'industrie et les universitaires, que le travail de résolution de problèmes ne se faisait pas, mais qu'il se déroule mieux aujourd'hui et que la relation entre les deux milieux est différente et qu'ils travaillent aujourd'hui mieux ensemble? L'industrie s'intéresse certainement davantage à la science qu'autrefois. Je ne pense que l'on puisse nier cela. Est-il

possible que l'argent du gouvernement puisse être dépensé à meilleur escient, en finançant directement certaines de ces choses au lieu de passer par l'intermédiaire d'un bailleur de fonds tiers, ce que semble être le CCIP?

J'aimerais entendre vos commentaires là-dessus.

● (1205)

M. Carey Bonnell: La réponse rapide est non.

Oui, l'industrie a évolué et a changé au cours des 20 dernières années, mais elle a changé pour cibler différents domaines qui requièrent toujours l'appui du centre. Encore une fois, l'APECA a souligné que 60 millions de dollars ont été versés par l'intermédiaire du Fonds d'innovation de l'Atlantique au cours des sept dernières années. C'est une chose formidable, mais, comme je l'ai mentionné, 60 millions de dollars financent 10 à 15 projets — des initiatives de grande envergure — pour 10 à 15 clients. Le gros de la recherche appliquée entreprise dans l'industrie des pêches de l'Atlantique se fait à une bien plus petite échelle. Laisser entendre, donc, que l'industrie a évolué et n'a plus besoin du Centre canadien pour l'innovation dans les pêcheries est, franchement, une erreur, précisément pour cette raison. Nombre des 60 à 70 projets, ou des plus des 200 que nous avons effectués au cours des cinq dernières années, ou des près de 300 que nous avons menés à bien au cours des sept dernières années n'auraient jamais vu le jour.

Quant aux réussites affichées, si l'on parle rendement de l'investissement, je peux vous donner l'exemple d'un projet que nous avons entrepris et qui aurait instantanément livré un rendement sur notre budget de 1,5 million de dollars. Si vous examinez la chose du point de vue rendement du capital investi, le gouvernement fédéral réalise un fabuleux rendement avec la recherche effectuée par le centre sur le plan de la commercialisation de notre R-D.

Je respecte la position retenue et la discussion, mais la réalité est bien différente. Je peux citer les 60 à 70 lettres d'appui de l'industrie et le tollé soulevé par les Nellie Baker de ce monde et tous les autres comme preuves de la nécessité de l'existence du centre et de sa pertinence actuelle, qui est encore plus grande qu'elle ne l'était en 1989. Je ferai ardemment valoir que sa pertinence est aujourd'hui bien plus grande qu'elle ne l'était en 1989, du fait du tsunami de problèmes auxquels l'industrie se trouve confrontée cette année, en tout cas, et nous n'avons pas encore vu certaines des choses qui vont pointer à l'horizon au cours des 12 prochains mois compte tenu des circonstances économiques mondiales auxquelles nous devons faire face. La pertinence du centre est manifeste.

M. Randy Kamp: Vous êtes peut-être au courant du rapport de 2001 sur l'APECA de la vérificatrice générale, rapport dans lequel est examinée l'APECA, ce qu'elle finance, et ainsi de suite. Il s'agit d'un rapport plutôt approfondi. La vérificatrice générale y fait tout particulièrement état de la politique du Programme de développement des entreprises qui s'oppose au consentement de financement de base pendant plus de trois ans aux organisations sans but lucratif. C'est ce genre de rapport qui guide l'APECA lorsqu'elle envisage des contributions financières à des entités comme le CCIP.

Convendez-vous que le genre de financement que vous obtenez de l'APECA est du financement de base? Quelle part de l'argent versé par le gouvernement fédéral est consacrée à des projets? La question a déjà été posée et une réponse a été donnée, mais il s'agit d'un aspect qui nous préoccupe bien évidemment.

L'APECA n'a pas pour objet de verser ce genre de financement de base à des organisations sans but lucratif. Il vous faudra fournir la preuve que le genre de financement que vous recevez s'inscrit à l'extérieur de ce type de financement.

M. Carey Bonnell: Je peux fournir une réponse assez claire.

J'ai en fait lu les lignes directrices du Conseil du Trésor à cause des questions qui ont été soulevées. Je les ai lues de la première page à la dernière. La principale question en ce qui concerne le Conseil du Trésor est la reddition de comptes. Il existe aujourd'hui de nombreux exemples — et je pourrais en citer des dizaines — de financement versé par le gouvernement fédéral à des organisations comme le CCIP selon un modèle d'intervention par un tiers. Je citerai l'exemple de Springboard Atlantic, qui est financé par l'APECA, et qui a un modèle semblable au CCIP.

Je respecte votre opinion, bien sûr, mais nous avons en place dans notre organisation une structure de reddition de comptes non surpassée. Cela fait 20 ans que nos activités sont vérifiées. Nous avons au cours des trois dernières années subi deux vérifications indépendantes de l'APECA. Nous avons une bonne structure de gouvernance. Nous suivons les procédures ISO par l'intermédiaire de l'Université Memorial. Il n'y a aucun problème de reddition de comptes publique.

Je respecte la position énoncée, mais les lignes directrices du Conseil du Trésor contiennent des parties qui traitent du versement par des tiers de paiements de transfert. Nous nous inscrivons clairement dans cette catégorie. Je comprends la situation, mais la réponse est claire. Si vous examinez les choses d'un point de vue pratique, lorsque vous êtes en présence d'une organisation comme la nôtre qui est redevable et qui fait le travail que nous faisons, il n'y a aucune raison de ne pas maintenir cet appui. C'est en tout cas là ma position en la matière.

Le président: Merci.

Monsieur MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Merci beaucoup, monsieur Bonnell, et bienvenue.

L'industrie du homard vit des temps difficiles et nous sommes très préoccupés par le déclin des stocks. J'aimerais que vous nous entreteniez de cela et de certains des domaines auxquels vous êtes intéressés. D'autre part, vous avez parlé des agents de liaison et de leur participation dans l'industrie, des deux côtés — dans la pêche et dans le secteur de la transformation. J'ai eu l'occasion de voir une partie du travail qu'a fait Ocean Choice en matière d'extraction de la chair de homard.

Je vais vous donner quelques minutes pour nous entretenir du prix du poisson, des problèmes que nous avons et de ce qui pointe à l'horizon. C'est là le cœur du problème sur lequel nous nous penchons en ce moment.

L'idée que nous allons vous perdre... Vous n'avez pas reçu de lettre de moi, mais je peux vous dire que vous jouissez de mon plein appui sur tous les plans, car en ce moment nous avons besoin de vous, de vos collaborateurs et du travail que vous faites.

Ai-je raison de penser que, pour ce qui est du gros de l'argent fédéral que vous recevez, vous vous retrouvez en fait, pour chaque dollar, avec 5 \$ ou 6 \$ en définitive? Est-ce bien cela?

Je vais m'arrêter là, mais n'accaparez pas trop longtemps le micro, car je ne voudrais pas que mon collègue m'en veuille.

• (1210)

M. Carey Bonnell: J'ai une très rapide réponse pour vous.

Notre ratio de levier financier est d'environ cinq à six pour un. En fait, je ne vous ai pas fait état de ceci, mais si nous regardons les chiffres de l'an dernier, dans le cas du financement à court terme que nous avons reçu par le biais du Fonds des collectivités innovatrices,

notre ratio de levier financier était de sept pour un. Du fait des fonds très limités dont nous disposions, nous poursuivions énergiquement les possibilités de levier financier. Alors, oui, nous avons un très fort ratio de levier financier.

En ce qui concerne l'industrie du homard, d'énormes défis pointent à l'horizon. Il n'y a aucun doute là-dessus. Les défis sont déjà énormes en ce moment. Un des membres de notre comité en a fait le meilleur résumé. Il a dit, notre groupe, la table ronde du homard, est en train de planter les graines pour demain. Nous nous penchons sur l'aspect commercialisation... [Note de la rédaction: difficultés techniques]. Nous nous penchons sur les questions relatives à la certification... [Note de la rédaction: difficultés techniques]... ce qui nous vient de la communauté mondiale et nous frappera très fort et vite. Les problèmes ne seront pas réglés au 1^{er} mai. Nous comprenons cela. Mais nous plantons les graines afin que nous ayons pour les années à venir une stratégie et un plan et afin que nous soyons assis à la table ensemble pour élaborer une stratégie pour l'avenir de cette industrie. Notre industrie n'en sera que meilleure plus tard. Il n'y a aucun doute là-dessus.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci.

Monsieur Andrews.

M. Scott Andrews: Monsieur Carey, merci d'être venu.

J'aimerais mettre les choses en perspective afin de cerner ce qui est demandé à l'APECA. Je sais que nous l'avons entendu dire; vous l'avez mentionné brièvement. Quel est le montant demandé à l'APECA, et sur quelle période de temps?

M. Carey Bonnell: La demande à l'APECA est de 1 million de dollars par an. Nous avons demandé cela pour les cinq prochaines années. Si quelqu'un revient nous dire, écoutez, cinq ans, ce n'est pas réaliste, il nous faut envisager un arrangement sur trois ans, ce sont là des questions dont on peut légitimement discuter. Nous aimerions, en tant que centre, jouir d'une certaine stabilité, car depuis cinq ans maintenant nous survivons d'une année à l'autre, et dans certains cas d'un mois à l'autre. Cela grève le centre et enlève...

Nous avons récemment eu une réunion du conseil d'administration, et l'un de nos membres a dit, écoutez, nous faisons du travail formidable, c'est fantastique. Ma réponse a été, oui, mais imaginez le succès que connaîtrait l'organisation si moi-même et certains de mes employés pouvions consacrer 100 p. 100 de nos énergies à du travail de développement.

Nous aimerions, en tant que centre, connaître une certaine stabilité, et c'est pourquoi la demande faite à l'APECA était de 1 million de dollars par an pour cinq ans. L'an dernier, l'APECA a fait valoir que le financement était un défi, qu'elle ne disposait pas de beaucoup d'argent, qu'il y avait des engagements et des demandes énormes — et c'était un argument légitime. Aujourd'hui, il y a sur la table un programme de mesures de stimulation de 40 milliards de dollars. Il ne s'y trouve pas grand-chose qui vise tout particulièrement les pêches. D'autres secteurs axés sur des ressources naturelles ont bénéficié de beaucoup d'attention. Il y a dans le programme de stimulants économiques des éléments qui concernent les économies axées sur les ressources et auxquels les pêcheries pourraient certainement être admissibles. À notre avis, nous serions un formidable catalyseur pour la compositante pêcheries de ce programme de stimulation économique. S'il y avait là quelque possibilité, nous souhaiterions bien sûr la saisir.

M. Scott Andrews: Quel financement obtenez-vous à l'heure actuelle du ministère des Pêches et des Océans?

M. Carey Bonnell: Nous avons fait au MPO une demande de 300 000 \$ par an pour les cinq prochaines années. Nous n'avons aucun engagement en place. Ce que je dirais est que nous avons eu des discussions très productives avec la ministre Shea. Ma position, sur la base de mes discussions, est que le MPO appuie le centre. La position de la ministre, lors de ma plus récente rencontre avec elle, était que la meilleure solution serait que la demande totale au fédéral de 1,3 million de dollars fasse partie du programme fédéral de stimulation économique. Mais nous n'avons reçu aucun engagement du MPO, en dehors de ces commentaires et discussions.

M. Scott Andrews: Par quel biais obtenez-vous à l'heure actuelle de l'argent du MPO?

M. Carey Bonnell: Nous obtenons à l'occasion des fonds pour des projets, mais rien pour le renouvellement du centre. Nous n'avons à ce jour reçu aucun engagement.

M. Scott Andrews: Bien.

J'ai deux autres questions.

Le ministre Ashfield continue de dire que votre organisation a été avisée l'an dernier de la décision, ce qui vous donnait un peu de temps pour procéder à la réduction progressive de vos opérations ou trouver d'autres sources de financement. Il a été rapporté — et j'aimerais que vous tiriez cette question particulière au clair — que votre conseil d'administration est au courant depuis quelque temps. Je constate que dans votre déclaration vous mentionnez que vous avez complété en 2008... et votre première lettre de refus vous est arrivée tout récemment.

Vous pourriez peut-être faire le point là-dessus, afin que les faits soient bien clairs.

M. Carey Bonnell: Il y a en la matière deux éléments clés.

De manière générale, l'important ici n'est pas de faire le résumé de « il a dit, elle a dit ». Il est question ici de la perte ou de la perte possible d'une très précieuse organisation de recherche et de développement sur les pêches. Nous ne devrions pas être en train de discuter de la question de savoir qui a dit telle ou telle chose.

Il y a deux éléments clés. Premièrement, le CCIP ne s'est jamais fait dire ce qui allait se passer. Nous avions en place en mars dernier un contrat, dans le cadre du Fonds des collectivités innovatrices, contrat qui nous demandait d'effectuer un examen de la viabilité opérationnelle. Il n'y était nullement fait mention du fait qu'il n'y aurait plus de financement en provenance de l'APECA. Cela est clair. Le CCIP, son exécutif, son conseil d'administration ne se sont jamais fait dire cela. C'est un fait.

Le deuxième point qui est, je pense, lui aussi important, est que le ministre fédéral des Pêches et des Océans d'alors, Loyola Hearn, lors de discussions avec nous, en tant que centre, et avec le Conseil des ministres des pêches et de l'aquaculture de l'Atlantique... et les ministres pourront confirmer la chose, car les ministres de l'Atlantique ont solidement encouragé le ministre Hearn à appuyer le centre. Son commentaire avait été que, oui, il allait y avoir dans l'immédiat un appui pour le centre, mais qu'à l'avenir, il y aurait peut-être lieu que les provinces viennent à la table aux côtés du fédéral, pour appuyer avec lui un mandat renouvelé pour le Centre canadien pour l'innovation dans les pêcheries. Voilà quel commentaire a été fait directement aux ministres et à nous. Le ministre Hearn a, depuis, pris sa retraite, alors la chose n'est manifestement plus sur la table. Mais ses commentaires étaient clairs: il voulait que les provinces viennent à la table. Il n'y a aucun doute là-dessus.

On ne nous a pas dit ce qui allait se passer. On nous a dit qu'il nous fallait obtenir l'adhésion des provinces, et c'est pourquoi j'ai

passé le gros de l'année dernière à parcourir la magnifique région des Maritimes, pour m'entretenir avec les provinces, les ministres, les bureaucrates, des intervenants de l'industrie, pour obtenir leur adhésion. Nous nous sommes lancés et avons fait ce qu'on nous avait demandé de faire, et c'est pourquoi nous trouvons quelque peu frustrante la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

• (1215)

Le président: Merci, monsieur Bonnell.

Monsieur Lévesque.

[Français]

M. Yvon Lévesque (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour, monsieur Bonnell. Connaissez-vous l'Institut Maurice-Lamontagne? Il est situé dans le Bas-Saint-Laurent, à Mont-Joli.

[Traduction]

M. Carey Bonnell: Un peu, oui.

[Français]

M. Yvon Lévesque: Où vous situez-vous par rapport à cet institut, du moins pour ce que vous en connaissez?

[Traduction]

M. Carey Bonnell: Je ne sais pas grand-chose du centre. Ce que je peux vous dire est qu'il y a deux semaines j'ai assisté à une réunion au CRSNG, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, réunion qui portait sur les méthodes traditionnelles de capture et le soutien que le conseil apporte aux pêcheries qui les utilisent. Il y avait là un monsieur du Québec, qui faisait du travail sur les technologies d'exploitation et l'efficacité énergétique de l'industrie. Cette même expertise existe également au Marine Institute, avec sa citerne anti-rouille. Nous avons eu une longue discussion avec ces personnes — dont j'oublie maintenant les noms — au sujet des possibilités de création de partenariats de collaboration, du fait qu'ils mènent des travaux qui sont très semblables à ce qui est en cours à Terre-Neuve-et-Labrador, et il ne sert à rien de réinventer la roue dans le cadre de certaines de ces activités de recherche. Si donc il y avait une possibilité de collaborer, de réunir ces institutions et de forger ce partenariat, alors nous aimerions beaucoup l'explorer, étant donné que c'est quelque chose qu'a fait et que continue de faire le CCIP.

Nous avons eu une discussion initiale, et ma réponse a été que si notre vie se prolongeait au-delà des quelques mois à venir et si le CCIP obtenait un nouveau mandat, nous entamerions en tant qu'institut avec lui de sérieuses discussions pour voir si nous ne pourrions pas lancer un certain nombre de bons partenariats, susceptibles de déboucher sur des résultats intéressants tant pour l'industrie de l'Atlantique que pour celle du Québec.

[Français]

M. Yvon Lévesque: Si je comprends bien, vous pourriez éventuellement prendre le temps de négocier avec des centres de recherche de ce genre pour obtenir du financement de leur part et continuer vos travaux dans le cadre d'une collaboration. Il doit y avoir chez vous également des centres qui sont en mesure de vous appuyer financièrement, pour qui vous pourriez faire de la recherche ou dont vous pourriez compléter les travaux. Pendant ce temps, ces gens pourraient concentrer leurs efforts sur autre chose, par exemple.

[Traduction]

M. Carey Bonnell: Absolument. C'est là quelque chose que nous aimerions définitivement poursuivre, et cela cadrerait parfaitement avec notre champ d'activité et notre mandat.

[Français]

M. Raynald Blais: Avez-vous vu venir la décision de l'APECA concernant les coupes dans le financement?

[Traduction]

M. Carey Bonnell: Je pense que cela est important. Bien sûr, pour être juste envers l'APECA, nous avons eu avec elle une bonne relation de travail — en tout cas au niveau des fonctionnaires et même à celui des cadres supérieurs. Cette relation a bien sûr quelque peu souffert ces derniers mois, mais cela est normal lorsque ces genres de choses arrivent. Nous avons rencontré les fonctionnaires de l'APECA en juin dernier pour discuter de notre proposition, et plus récemment en décembre. Nous avons discuté de la proposition, nous l'avons examinée dans le détail et avons eu des échanges très productifs. Il y a été question de la disponibilité de financement et des points qui ont été soulevés au sujet de la prestation et de la programmation par des tiers. Nous avons traité de toutes ces questions, comme je l'ai fait ici aujourd'hui, mais les porte-parole de l'APECA ont fait état de défis sur le plan du financement et d'autres choses également.

L'une des suggestions que j'ai faites à l'APECA en décembre, pendant que le programme de mesures de stimulation économique était en train d'être préparé, est que si l'on allait y inclure quelque chose pour les secteurs primaires, il y aurait peut-être moyen d'appuyer ainsi le CCIP. On ne m'a pas dit oui, mais on ne m'a pas dit non, non plus. La réaction a plutôt été de dire « On verra ». Nous luttons, et nous savons que c'est un défi, mais nous avons déjà vécu des luttes du genre, depuis notre création il y a de cela 20 ans. Avant mon époque, nous avons connu des situations qui nous ont poussés tout près du précipice, mais nous n'y sommes jamais tombés.

Je pense qu'il est bon qu'une organisation comme la nôtre soit tenue de rendre des comptes. Il est donc formidable que nous ayons, tous les quatre ou cinq ans, à venir à la table et à justifier notre existence; cela nous empêche de nous endormir. Mais nous ne nous étions pas attendus à un « non » du ministre. Non, nous n'avions pas prévu cela.

• (1220)

[Français]

M. Raynald Blais: On se demande souvent pourquoi ce genre d'organismes existe, pourquoi ces organismes sont obligés de revenir à la charge chaque année et pourquoi ils ne s'autofinancent pas, mais on s'aperçoit finalement que le travail qu'ils font ne se ferait pas autrement ou, du moins, se ferait beaucoup plus difficilement. Dans les régions dites éloignées, les entreprises ont la plupart du temps beaucoup de difficulté à joindre les deux bouts. Il ne s'y trouve pas toujours de grandes entreprises qui financent des projets de recherche et développement.

En fait, même la compagnie Bombardier, qui est une grande entreprise, fait du travail de recherche et développement pour lequel, à ce que je sache, elle reçoit l'appui financier des gouvernements.

S'il n'est pas soutenu financièrement, le travail accompli par votre organisme ne sera jamais réalisé, notamment par l'industrie. Pour vous, est-ce que ça peut constituer un argument de poids?

[Traduction]

M. Carey Bonnell: Si je comprends bien votre question, il y a beaucoup de travail qui ne serait pas réalisé si le centre venait à disparaître. Je pense qu'il n'y a aucun doute en la matière. Il y a certaines choses qui se poursuivraient. Je ne peux pas dire que tout s'écroulerait, mais il y a des pans importants... Si nous menons 60 à 70 projets par an et que nous sommes le catalyseur pour une bonne partie... Nous ne sommes pas toujours le catalyseur; dans certains cas, nous intervenons là où d'autres font peut-être du travail de gestion, mais dans la majorité des cas, nous sommes le catalyseur pour la recherche et nous apportons l'argent à la table. Si le financement disparaît et si le catalyseur pour la recherche et pour le volet gestion n'est plus...

Le ministre Ashfield a, je pense, déclaré hier soir à la Chambre des communes que la situation n'aura aucune incidence sur le Fisheries and Marine Institute, ni sur l'Université Memorial, ni sur quelque autre institut universitaire, et qu'il y a du financement au titre du FIA. Par exemple, à Terre-Neuve-et-Labrador, il y a, je pense, peut-être eu deux ou trois contrats FIA depuis 2002. Si un Andrew Daley, ou un Dwight Spence, ou un autre pêcheur de la péninsule Northern souhaite lancer une initiative face aux défis auxquels son industrie est confrontée, le Fonds d'investissement de l'Atlantique n'est pas la solution pour ce genre de travail. Il s'agit d'une organisation comme la nôtre, et, sans nous, ce travail n'ira pas de l'avant. Je pense que cela est clair.

Le président: Merci.

Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer: Merci, monsieur le président.

J'avais toujours pensé que le gouvernement, quelle qu'en soit la couleur, souhaiterait toujours, dans toute la mesure du possible, assurer la paix sur l'eau. Et chaque fois que Clearwater et Ashton Spinney sont au diapason, alors c'est une bonne journée. Vous avez une grosse organisation commerciale qui est intégrée, puis vous avez Ashton Spinney, et quiconque connaît Ashton — si Greg Kerr était ici, il pourrait vous en dire quelque chose — sait qu'ils ne sont pas d'accord sur grand-chose, mais il semble que ce soit le cas en ce qui concerne la question qui nous occupe ici.

Au lieu, donc, d'en faire une dépense, il me semble que ce serait un sage investissement. Si vous pouvez obtenir que ces groupes discutent ensemble, travaillent ensemble — soyons honnêtes, pour le bien de chacun d'entre eux, car il vous faut protéger la ressource, il vous faut protéger l'environnement, il vous faut améliorer les marchés et il vous faut coordonner tous ces efforts, et si votre organisation est prête à le faire, j'estime que ce serait une bonne chose.

Ma question pour vous est la suivante: quel est le tout dernier couperet? Quand devez-vous absolument savoir si le financement va être repensé ou s'ils vont vous dire non, c'est tout, c'est terminé pour vous?

M. Carey Bonnell: Nous allons très vite manquer de temps, sur la base de notre financement actuel. Nous oeuvrons toujours quotidiennement aux étapes finales de tous nos calculs de fin d'année. Il nous reste dans la caisse du capital d'exploitation pour quelques semaines encore, mais c'est tout. Le couperet est donc ce printemps; nous n'allons certainement pas résister au-delà du printemps.

M. Peter Stoffer: Il vous faudrait savoir d'ici le 15 mai ou autre?

M. Carey Bonnell: Le mois de mai serait à peu près l'horizon, à moins qu'il ne nous vienne prochainement quelque chose du gouvernement fédéral ou que nous trouvions d'autres avenues. Le mois de mai serait certainement un délai très réaliste pour nous, et en l'état actuel des choses, nous ne tiendrions pas jusqu'à la fin du mois de mai.

M. Peter Stoffer: Avez-vous élaboré quelque plan B? D'après ce que je comprends, il est tout à fait possible que le gouvernement soit en train de se demander pourquoi l'industrie ne peut pas s'occuper de la chose? Si le centre est axé sur l'industrie, s'il bénéficie à l'industrie, celle-ci ne devrait-elle pas payer le tout et laisser le gouvernement se retirer? Comme l'a dit M. Kamp, ce sont des choix.

Nous ne sommes bien sûr pas en faveur de ce choix, mais il semble que ce soit le choix que le gouvernement ait maintenu jusqu'ici. Auriez-vous en la matière quelque plan B?

M. Carey Bonnell: Je pense que la suggestion que l'industrie finance le centre pose des défis. L'industrie, comme tous les membres du comité le savent sans doute, est à l'heure actuelle en sérieuse difficulté. Le secteur de la capture et de la transformation est confronté à des problèmes de viabilité de taille. L'industrie contribuera aux projets, et vous avez vu les chiffres, ce qui en dit long sur la qualité du travail qui est fait, mais de là à dire que l'industrie peut financer le centre, ce n'est pas réaliste.

Ce que je tiens à dire, encore une fois, au sujet du financement de l'APECA, est que nous avons réduit notre demande à l'APECA de 50 p. 100, la faisant passer des 2 millions de dollars par an d'il y a trois ans à 1 million de dollars par an. Nous sommes passés d'une demande axée à 100 p. 100 sur la participation de l'APECA pendant le gros des 20 dernières années à une demande qui ne fait appel à elle que pour un peu plus de 50 p. 100 des besoins. Nous avons envisagé notre examen de notre viabilité comme l'occasion de réduire le fardeau pour l'APECA et de réduire notre demande, ce que nous avons fait. Mais de là à tourner carrément le dos au centre — et c'est une discussion que j'ai eue avec l'APECA —, alors que nous nous efforçons de réduire le fardeau pour l'APECA, d'explorer d'autres options... L'étape un est de faire intervenir les provinces. L'étape deux pourrait être d'intégrer au fil du temps un certain appui de la part de l'industrie. Il faut du temps pour que de tels plans et programmes puissent prendre forme.

Pour ce qui est d'autres plans B, nous avons eu des discussions générales, mais l'organisation n'est à ce jour dotée d'aucun plan B actif, car nous sommes restés concentrés sur une initiative à l'échelle de la région de l'Atlantique. Nous jouissons d'un énorme soutien à l'échelle des Maritimes et de Terre-Neuve-et-Labrador, et notre objet est de maintenir cela en place. Si nous n'avions pas fait du bon travail et n'avions pas réussi, et si nous ne bénéficions pas de cet appui, alors nous serions heureux de disparaître. Carey Bonnell se portera très bien et notre personnel réussirait sans doute à s'en tirer en bout de ligne. Nous avons une bonne équipe. Mais lorsque vous avez l'appui et le soutien dont nous jouissons en tant qu'organisation, et le besoin et le mérite — cela est incontestable; quelqu'un dira peut-être le contraire, mais l'on ne peut pas contester la réussite du centre. C'est pourquoi nous nous opposons si farouchement à la fermeture du centre et défendons si énergiquement la nécessité de sa survie. L'important, c'est l'industrie et la nécessité de celle-ci.

•(1225)

M. Peter Stoffer: Avez-vous assisté au fil des ans à la Boston Seafood Show?

M. Carey Bonnell: Oui.

M. Peter Stoffer: Y a-t-il d'autres pays, États ou régions qui ont un arrangement semblable au vôtre, travaillant avec l'industrie, des particuliers, des chercheurs et des universitaires pour promouvoir leur industrie? Vous avez parlé de la crevette, mais les pays scandinaves ou les États-Unis ont-ils quelque chose du genre?

M. Carey Bonnell: C'est une bonne question. Le meilleur exemple que je puisse vous donner est la Sea Fish Industry Authority au Royaume-Uni. Nous avons fait un peu de travail avec la Sea Fish. Cette organisation a en fait écrit une lettre de soutien pour le centre — elle nous appuie à ce point. Nous avons récemment travaillé en partenariat avec elle dans le cadre d'un certain nombre d'ateliers, et elle a quant à elle participé à un atelier sur l'efficacité énergétique que nous avons donné en octobre, à St. John's, Terre-Neuve.

Nous faisons beaucoup de travail complémentaire, et nous avons discuté d'établir un certain niveau de collaboration en matière d'efficacité énergétique mondiale dans le secteur de la capture. Cette organisation a un modèle fondé sur un régime de redevances. Ce régime est en place depuis 30 ou 40 ans maintenant, et l'industrie canadienne y contribue en quelque sorte, car lorsque nous exportons du produit au Royaume-Uni, des redevances sont imposées. C'est un tout petit montant, mais cet argent vient appuyer la Sea Fish Industry Authority. Il s'agit d'un bon modèle et de quelque chose que nous aimerions beaucoup envisager pour plus tard, mais il est difficile d'appliquer ou d'imposer de nouvelles redevances. Ce régime a été mis en oeuvre aux tout débuts de l'industrie. C'est un modèle formidable. Il est très semblable au nôtre.

M. Peter Stoffer: Les États-Unis ont-ils quelque chose?

M. Carey Bonnell: Il y a aux États-Unis beaucoup de financement gouvernemental. Je ne connais aucun modèle qui soit parallèle au nôtre, mais aux États-Unis l'on accorde beaucoup de soutien public, de financement public, à la recherche et au développement.

M. Peter Stoffer: Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Allen.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, monsieur Carey, d'être des nôtres aujourd'hui.

J'essaie de voir comment toute cette situation a évolué et de comprendre. Je ne voudrais pas basculer dans un examen du genre « il a dit ceci, elle a dit cela », mais je ne peux m'empêcher d'entrevoir un petit peu cette porte pour essayer de démêler les choses.

Il a été dit qu'en mars 2008 le centre a été informé que l'exercice 2008-2009 allait être son dernier. Il est intéressant que vous ne soyez pas d'accord, car il a été dit que le centre en a été « formellement » avisé et qu'il vous fallait élaborer un plan d'autosuffisance n'incluant pas de soutien en provenance de l'APECA. Il a été déclaré que ce plan n'a jamais été déposé.

Le centre a-t-il pris la chose au sérieux, ou est-il revenu avec un plan? Lorsque vous avez renvoyé votre proposition à l'APECA, avez-vous parlé du maintien d'un million de dollars pendant cinq ans, par opposition à un plan B, engageant au fil du temps les provinces? Vous avez dit que les temps sont durs pour l'industrie, et je comprends cela. L'engagement des provinces, donc... car elles n'ont pas fait grand-chose pour le centre au cours des 20 dernières années, et elles devraient peut-être assumer un rôle plus important.

Avez-vous envisagé ce plan B et décidé que la chose était exclue, ou bien avez-vous lancé l'idée en disant « Nous pourrions sans doute faire ceci, si vous, vous faites cela pendant trois à cinq ans »? Je n'ai pas entendu dire si ce plan a jamais été déposé, et j'aimerais comprendre ce qui a sous-tendu ces discussions de votre point de vue.

M. Carey Bonnell: C'est une très bonne question, mais il y a en la matière deux aspects clés. Encore une fois, c'est le discours « il a dit, elle a dit », mais la chose n'a jamais été dite au CCIP. Ce qui a été rapporté est qu'il y a eu une discussion entre l'APECA et le Marine Institute, discussion au cours de laquelle un porte-parole de l'APECA a déclaré que ce serait tout et qu'il n'y aurait plus de financement. Une décision aussi importante que celle-là aurait dû être communiquée par écrit au Centre canadien pour l'innovation dans les pêcheries, ou alors être livrée verbalement au centre ou à l'exécutif. Si vous allez prendre une décision aussi lourde de conséquences au sujet d'une organisation qui existe depuis 20 ans, alors il conviendrait d'en saisir directement le centre.

Deuxièmement, au moment même que cette déclaration est intervenue entre l'APECA et le Marine Institute — et non pas le CCIP —, le ministre Hearn disait à moi et aux ministres provinciaux d'adhérer à un nouveau modèle axé sur le renouveau futur du centre. C'est ainsi que nous avons élaboré un plan, sur la base de cette recommandation, visant à faire venir à la table les provinces et à réduire le fardeau pour l'APECA. J'ai eu des discussions avec l'APECA et lui ai dit que nous étions engagés à continuer d'explorer d'autres options au fil du temps pour réduire encore, voire un jour éliminer complètement tout recours à l'aide de l'APECA. Mais l'on ne peut pas passer de 100 p. 100 un jour à zéro le lendemain. Il faut du temps pour élaborer une telle stratégie. Passer de 100 p. 100 à un petit peu plus de 50 p. 100 en ce qui concerne notre demande était déjà un pas important dans la bonne direction.

Pour être juste, nous avons exploré d'autres modèles et options pour le centre — d'autres scénarios. Nous avons réuni le conseil d'administration et certains membres de l'industrie pour qu'ils examinent certaines des options. Celles-ci sont étayées dans la proposition que nous avons déposée. La position claire de l'industrie et des membres de notre conseil d'administration était que si vous avez un modèle qui n'est pas brisé, alors pourquoi chercher à le réparer? Si vous avez un centre qui réussit aussi bien, qui est axé sur l'industrie et qui est un modèle formidable, alors il est difficile de dire le contraire.

Il y a, ces derniers temps, eu des discussions sur le mérite. Mais vous ne pouvez pas débattre du mérite du centre. C'est peut-être la raison pour laquelle l'APECA n'est pas ici aujourd'hui — je ne serais pas ici moi non plus, d'ailleurs. Vous pouvez discuter de l'exécution par un tiers; il y a une réponse à cela. Vous pouvez discuter des fonds disponibles, mais vous ne pouvez pas discuter du mérite. Je reprendrai n'importe qui là-dessus.

J'espère que cela répond à votre question.

● (1230)

M. Mike Allen: J'ai moi aussi quelques petites questions rapides, et j'ignore s'il nous restera du temps.

A-t-il été question, dans le cadre des discussions avec les provinces, de la possibilité que celles-ci soient prêtes à augmenter leur participation financière?

Je pose la question, car en réponse à celles de MM. Blais et Lévesque, vous avez parlé de vos plans et de votre expansion futurs, et de la possibilité d'élargir votre rayon d'action pour englober le Québec. Vous attendriez-vous à ce que l'APECA paye pour cela, au

fur et à mesure de votre expansion au-delà de la région? Il existe d'autres organisations dans le pays, dans d'autres régions, qui font des choses semblables à ce que vous faites, et il y a une barrière qui vous limite dans votre rayonnement.

M. Carey Bonnell: Nous ne compterions bien sûr pas sur l'APECA pour financer du travail de recherche ou de développement au Québec ou en Colombie-Britannique. Nous poursuivrions d'autres avenues et d'autres mécanismes de financement en vue d'un tel modèle.

Pour ce qui est de la contribution de montants plus importants par les provinces, advenant qu'elles envisagent cette possibilité, vous ne pouvez pas avoir une telle discussion lorsque l'autre partie n'est pas assise à la table. Les provinces seraient-elles donc prêtes à envisager cela jusqu'à un certain point? Les provinces sont soumises à de strictes contraintes. Vous avez pu voir les budgets qu'ont dû adopter certaines des provinces — le Nouveau-Brunswick et d'autres. C'est un défi. Cela en dit long sur les contributions que nous avons reçues, mais si le gouvernement fédéral était à la table en train de discuter de cela et de chercher... Nous avons dit « Nous voulons un champion. Il nous faut un champion pour cette cause. Venez à la table. Cherchons des solutions ensemble. Frayons notre chemin à l'intérieur du système fédéral. Il existe peut-être d'autres avenues de soutien, mais convenons de la nécessité de faire ceci ». Les provinces pourraient peut-être alors — je ne sais pas — consentir davantage de financement, ou l'on pourrait bâtir là-dessus et envisager d'autres avenues, mais les provinces ne sont pas à la table en ce moment, et c'est pourquoi, j'imagine, la chose est si difficile en ce qui nous concerne.

Le président: Merci, monsieur Bonnell.

Au nom du comité, je tiens à vous remercier d'avoir pris le temps pour venir jusqu'à nous aujourd'hui pour rencontrer le comité et répondre à nos questions. Nous vous sommes en tout cas très reconnaissants de vos efforts ici aujourd'hui. Merci.

Monsieur Byrne, je pense que vous vouliez soulever quelque chose.

L'hon. Gerry Byrne: Oui, monsieur le président.

Le président du comité a pris la liberté d'exprimer publiquement son mécontentement à l'égard de certains membres du comité, notamment les députés libéraux de Terre-Neuve-et-Labrador, et de notre refus perçu d'appuyer la chasse aux phoques. Il l'a fait par le biais d'une déclaration. Il a participé mardi de cette semaine au *Fisherman's Broadcast*; il y a été présenté en tant que président du Comité permanent des pêches et des océans et a été interviewé en tant que tel. Il a dit être extrêmement mécontent du fait que les députés libéraux de Terre-Neuve-et-Labrador n'aient pas exprimé à sa satisfaction leur appui en faveur de la chasse aux phoques, en dépit du fait que, bien sûr, le comité ait produit plusieurs rapports unanimes sur la question et se soit engagé dans une étude exhaustive à ce sujet.

Étant donné que c'est là l'opinion du président, qui estime qu'il est important que sa position soit annoncée de nouveau, j'aimerais déposer au comité la motion que voici, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement:

Que le Comité permanent des pêches et des Océans endosse sans réserve la chasse aux phoques du Groenland, approuve les méthodes réglementées qui sont actuellement employées pour abattre ces phoques, considère cette chasse tout à fait acceptable dans la cohorte d'âge des « brasseurs » et cohortes qui suivent, juge qu'elle est faite de manière non cruelle, responsable et durable et qu'elle devrait se poursuivre pendant encore des générations; et

Que l'information au sujet de la position du Comité ainsi que les résultats du vote par rappel nominal soient rendus publics sur-le-champ au moyen d'avis aux médias préparés par la greffière et distribués à la grandeur du Canada.

N'ayant pas d'autres travaux à l'ordre du jour, ce sera tout. La

• (1235)

Le président: Merci. Avis a été donné.

séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.